

## projet de construction pour 2017 deux nouveaux bâtiments de logements à Sévelin

La Municipalité de Lausanne propose un préavis prévoyant la construction de 70 logements subventionnés et 90 chambres d'étudiants à l'avenue de Sévelin. Elle demande au Conseil communal d'approuver l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à la Coopérative « Le Logement idéal » et à la Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne. Les deux bâtiments respecteront les critères de développement durable et les objectifs de la « Société à 2000 watts ».

Le premier bâtiment (lot A) proposera sur cinq niveaux, 70 appartements subventionnés, comportant entre 2,5 et 4,5 pièces. Au rez-de-chaussée, il réservera près de 3000 m<sup>2</sup> à des locaux d'activités. Ces locaux seront loués en priorité au service du travail de la Ville de Lausanne. Cette opération permettra de centraliser dans le quartier de Sévelin la quasi-totalité des mesures d'insertion professionnelles développées par ce service. S'y installeront les activités de coaching et de recherche d'emplois ainsi que des ateliers de formation par la pratique dans les domaines du secrétariat, de l'informatique et du multimédia. Sur 320 m<sup>2</sup> s'érigera également un restaurant de formation ouvert au public.

De plus, en anticipation du futur plan de quartier de Sévelin, la structure porteuse sera dimensionnée de manière à pouvoir recevoir ultérieurement, deux étages de plus, qui permettraient de réaliser 36 logements supplémentaires. Ce bâtiment sera attribué à la Coopérative Le Logement idéal, dont le patrimoine comporte actuellement plus de 1'200 logements.

Le deuxième bâtiment (lot B) sera attribué à la Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne, qui met actuellement 2'400 lits à disposition des étudiants à l'Université et à l'EPFL. Il abritera également des activités au rez-de-chaussée ; les six étages supérieurs seront dédiés à la résidence pour étudiants, composée de 90 chambres et studios.

Ce projet répond aux objectifs de mixité fonctionnelle et sociale et à la volonté d'offrir des loyers accessibles dans un contexte de pénurie aigue. Le montant indicatif des loyers mensuels abaissés se situerait entre 875 francs pour un 2,5 pièces et 1'493 francs pour un 4,5 pièces. De plus, ces réalisations s'inscrivent dans le cadre de l'opération « 3000 logements » ; entre 2014 et 2016, 1800 logements sont ou devraient être mis en chantier sur des parcelles communales et terrains publics. Le projet permet par ailleurs de faire un pas important dans la requalification du quartier de Sévelin.

L'investissement s'élève à 51'635'000 francs. Les deux bâtiments devront être construits en conformité avec les objectifs de la « Société à 2000 watts ». Les mesures prises en ce sens concernent le choix des matériaux, la réduction des besoins en chaleur et en électricité (qualité thermique de l'enveloppe, planchers chauffants, éclairage et équipements électroménagers, à faible consommation.) ainsi que l'encouragement à la mobilité douce des habitants.

La demande de permis de construire a été déposée le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Le chantier pourrait s'ouvrir avant l'été 2015 et devrait être achevé au deuxième semestre 2017.

La direction du logement et de la sécurité publique  
La direction de l'enfance, de la jeunesse et de la  
cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00
- Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 021 315 62 00

Le préavis n° 2015/14 se trouve sur internet à l'adresse : [www.lausanne.ch/preavis](http://www.lausanne.ch/preavis)

Lausanne, le 17 mars 2015